

LES CÉGEPS : POUR SAVOIR AGIR... À TRAVERS OU MALGRÉ LES RÉFORMES

Jean-Eudes GAGNON, ex-conseiller pédagogique - Cégep de Baie-Comeau

Bon après-midi et bienvenue à ce 25^e colloque portant ni plus ni moins sur l'avenir de l'enseignement collégial... puisque nous allons faire une incursion, pour ne pas dire une excursion dans son passé. Quand on dit que le passé n'a pas d'avenir, vous verrez que dans le cas qui nous occupe c'est assez vrai... surtout quand l'avenir ressemble pas mal au passé.

Vous le verrez aussi, il y a tellement eu de réformes de l'enseignement collégial en si peu de temps qu'on se demande encore comment il se fait que le cégep a réussi à avoir un avenir ! Mais rassurez-vous immédiatement, même s'il s'agit d'avenir, je ne jouerai pas au prophète... Ce serait pourtant simple... car pour être prophète et décrire l'avenir, il n'y aurait qu'à être pessimiste ou ministre de l'Éducation, ou bien de faire l'annonce d'une autre réforme dans le réseau collégial. Et ce qui devrait arriver arrivera. Donc, je ne tenterai pas de vous faire vivre ces quelques moments de réflexion dans le « Raël », mais bien dans le réel. Nous n'avons pas besoin d'une liste exacte de problèmes inconnus que nous pourrions rencontrer dans les années à venir. Je veux vous conter l'Histoire, pas des histoires.

Permettez-moi de remercier Benoît Bolduc, le directeur général de l'AQPC, de m'avoir invité... sachant que pour un résident de la Côte-Nord, la distance n'a pas d'importance. En ce sens, je suis bien content de voir ici tant de gens des régions éloignées... Hull, Montréal, Québec... C'est important de savoir d'où on vient... et où on va, sinon on risque de se retrouver ailleurs.

Et vous, vous vous retrouvez tous et toutes ici, à Rimouski, certains et certaines pour prendre de l'air ; d'autres, ceux et celles de la ville en particulier, pour changer d'air, et enfin peut-être pour constater l'air qu'on a dans ce contexte d'évaluation et de réflexion annuelles un peu morose, en pleine sclérose... ou du moins un peu préparatoire à d'autres contextes tout aussi pas roses... Et vous êtes venus à ce colloque, naïvement, j'imagine, en pensant améliorer votre qualité de vie au travail, pour mettre un peu de vie dans votre vie pédagogique, clarifier vos affaires syndicales, retrouver du plaisir dans la profession et continuer comme si de rien n'était à offrir le meilleur de vous-même, le mieux de votre service et le pire de l'évaluation institutionnelle, adienne que pourrira !

Les étudiants ont terminé leur grève parce qu'il y avait du sable dans l'engrenage et que le sablier en était presque rendu à couler sa session ; et les profs, les professionnels et les soutiens s'embarquent dans le même processus en sassant le même sable dans le « so-so-so solidarité ». Quelle belle histoire cela fera dans 25 ans ! Mais, malgré tout, vous voilà ici pour en écrire une partie. Et vous avez payé pour ça ou vous avez été subventionnés ! Je n'ai pas dit « commandités » !

De l'évolution de l'éducation en général et des cégeps en particulier, je vais vous faire une description de la partie historique, histoire de vous reposer un peu après le dîner et d'avoir assez de force pour composer le futur. Une heure pour résumer 38 ans de réformes et donc de changements pas toujours appréciables, quelquefois cosmétiques, parfois non souhaitables, mais toujours discernables en autant que ces « réformes » accompagnent l'évolution du système collégial québécois. Et tant qu'à y être, essayez d'en rire ou de vous en amuser... surtout si vous vous apercevez que c'est drôle.

Dans le fond, on s'en apercevra après coup, bien sûr, le futur est simple si on peut le composer soi-même. Je vais donc semer la cause, et vous en ferez mûrir l'effet. Et ayez un peu confiance, j'ai commencé à enseigner en 1967, date de la création des cégeps... Et je viens à peine d'en sortir. J'ai donc vécu toutes les réformes. Ça me donne un peu de crédibilité et, pour être cru, il faut en avoir un peu, sinon on est cuit !

L'AVENIR A UNE HISTOIRE

Vous savez, l'évaluation des systèmes d'éducation, du système collégial et, partant des institutions, ce n'est pas d'hier qu'on en cause mais bien d'avant-hier. Et, chaque fois, on s'affairait à remettre en cause l'existence même du système d'éducation, la conception même des cégeps et la faiblesse de certains éléments constitutifs incluant son personnel... et plus particulièrement le personnel enseignant. Une sorte de chasse à cours! Chaque fois, des bouches découes laissaient filer leurs « sarcasmes 101 »... comme « macramé 101 », « marijuana 101 », et pour cabotiner un peu, pourquoi pas les « dalmatiens 101 »... les élèves d'Alma... Enfin! Le genre de reproches qui font que la petite histoire finit, elle aussi, par passer à l'histoire.

Parlant d'hier justement, ne disait-on pas « qu'on trouve souvent des élèves de 13^e année qui n'ont aucune connaissance des règles de la langue française ni de l'orthographe dans les points les plus essentiels... »? C'est du moins ce que disait Nicolas Aubry en... 1689? Un ecclésiastique qui voulait évidemment amorcer une réforme urgente et significative... On a même déjà affirmé hors de tout doute raisonnable que « les jeunes sortent des collèges aussi ignorants de leur langue maternelle que s'ils avaient été élevés chez des étrangers ». C'était en 1783. Alors, s'il se tient encore des congrès et des colloques sur le développement optimal du système d'éducation, sur les questionnements insistants de son personnel, sur l'avenir prometteur de ses élèves, sur le savoir-agir, c'est que vous voulez y mettre vous aussi votre grain de sel... ou votre grain de sable... pour faire évoluer ou faire mourir les concept d'évolution et de développement dans l'oeuf, à défaut de les simplifier et de les ramener aux fondements de leur signification. *Mutatis mutandis*, une réforme devrait se vouloir changement, modification, mutation, transformation, évolution, bouleversement et, à tout le moins... renouvellement. Et il n'y a pas de réforme si elle n'est pas quelque peu bienvenue et contestée, indispensable et douloureuse, épineuse et judicieuse.

Quant à l'histoire des réformes, je pense être capable de rapporter les faits honnêtement même si on dit souvent que « l'histoire, c'est le récit d'un événement qui ne s'est pas produit, raconté par quelqu'un qui n'était pas là! ». De mauvaises langues que ce « on-dit »! Parce que j'étais là!

Gros contrat... quand même, que celui de faire revivre une partie d'un passé... assez lointain pour en avoir oublié une partie, ou trop proche pour y porter un jugement sans recul. Ce que tellement de réformateurs à la gâchette rapide font quand il s'agit de tirer sur une cible aussi facile que celle de la proximité! Surtout aussi que chaque jugement se fait sur une époque qui a ses valeurs et ses moeurs qui donnent leurs couleurs aux credos du système d'éducation! Dans ma jeunesse, on récitait le *Je crois en Dieu*... Mais qui est capable de le réciter encore au complet?

De ce passé si peu lointain, il y a beaucoup de jeunes ici qui n'en sont pas tout à fait conscients. Et il y a peut-être aussi beaucoup de vieux qui ne s'en rappellent plus. Surtout qu'il n'y a pas de garantie qu'en si peu de temps nous allons arriver au bout de nos peines. Admettons que nous, dans ces temps présents où le mot réforme jargonne d'imputations pour ne pas dire d'amputations, nous, les demi-mortels, sinon à moitié morts, nous tentons de travailler avec toute la demi-mesure dont nous sommes à moitié capables. Excusez ce petit instant dépressif, mais tant qu'à être déprimés, soyons-le le plus creux possible! Ainsi, une simple petite remontée suffira à nous remettre sur le piton.

En fait, quand on m'en a parlé, de ce projet pour le moins historique, lors d'un 5 à 7 où les remontants étaient les bienvenus et où l'eau se changeait en vin, je me suis dit: « Holà! Ce s'ra pas la fête! Nous n'irons pas jouer sur les galets... ». Demander de parler de réforme à un réformé, le réformé s'est bien demandé s'il saurait agir convenablement. Si vous êtes nombreux et nombreuses à assister à cette conférence, c'est que le sujet est en or et pertinent, le conférencier crédible, le moment bien choisi et les participants et participantes désireux de faire un brin de réflexion sur leur situation générale, situation générée par plus de 38 ans de réformes, de changements, de bouleversements, de tournage, de contournement, de recul et d'avancement, d'autoroute du succès dans le virage serré de la qualité, sur le sentier de la réussite, avec toutes sortes d'embûches ministérielles, institutionnelles, syndicales et économiques sur ce chemin très fréquenté des réformes collégiales.

Mais attention, ce que nous faisons collectivement, ce que nous avons fait collectivement, ce peut être dangereux. Pour illustrer ce propos délicat et alarmiste, permettez-moi de faire intervenir les pensées profondes de Christian Morel qui a écrit sur la sociologie des erreurs radicales, persistantes et historiques... justement! Vous voyez, je me rapproche subtilement de notre propos. Christian Morel dit ceci: «Il arrive que des individus prennent collectivement des décisions singulières; ils agissent avec constance dans le sens totalement contraire au but recherché en appliquant des erreurs de façon radicale et persistante¹». Et c'est probablement dû au fait que nous connaissons peu l'Histoire ou que nous avons tendance à peu nous en préoccuper. Et «ceux qui ignorent l'Histoire sont malheureusement condamnés à la répéter²».

Et ces individus, qu'ils ou qu'elles soient pédagogues, administrateurs, fonctionnaires, ingénieurs ou membres d'un C.A., ces individus qui prennent ou qui ont pris des décisions collectives peuvent produire un accident, un résultat faux, des solutions médiocres ou une solution contraire aux objectifs poursuivis. Et il arrive parfois, sinon trop souvent, qu'on subisse ensemble la «tyrannie des petites décisions» jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'on est *pogné* avec. On marche souvent longtemps sur les «sentiers de l'erreur radicale». On pense savoir agir parce qu'on suit les pas de ceux et celles qui nous précèdent. C'est plaisant si on peut être le premier ou... le dernier. En avant, on ne suit personne; en arrière, personne ne nous suit. Pour un réformiste ou un réformateur, la position est d'importance. On a dépensé des milliards pour prévoir le bogu de l'an 2000 et les ascenseurs qu'on a oublié de reprogrammer ont continué à avoir leurs hauts et leurs bas habituels. Une erreur prévisionnelle. C'est souvent de cette sorte d'erreur que vivent les réformes et surtout les réformateurs, sans oublier les réformatrices!

Vous avez tous et toutes un jour participé à des «réunions de coordination qui n'étaient en fait que des réunions d'information descendante»; vous avez tous et toutes subi un jour «les effets pervers des méthodes participatives»; vous avez tous et toutes vécu la «dynamique des aberrations» qui fait en sorte d'être à la recherche d'un équilibre qui pose en fait le problème de l'acceptation d'une décision absurde par les autres. C'est historique. C'est à cause de Napoléon et de son Code civil si nous sommes différents des citoyens des autres provinces sur ce plan. C'est aussi historique que ça. Le code Napoléon, il paraît que ça rend les mariages gais!

Bon, après ces quelques remarques insidieuses et sourcilleuses, je sais que tous les cégeps ont finalisé leur évaluation institutionnelle, certains avec un retard remarquable, et que la plupart des groupes oeuvrant au collégial y ont contribué largement, sauf le groupe le plus nombreux... que je ne nommerai pas.

Passons maintenant à l'histoire. Dans l'ancien temps, surtout au temps des collèges classiques, on formait des propres à tout, mais des bons à rien. On se disait: «Quand n'importe qui est bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où.» La polyvalence au lieu de la polyvalente. Tout a commencé ainsi. On en discourait abondamment. Au commencement était le verbe, et croyez-moi, le verbe se faisait cher! Et dans les petites écoles, les écoles secondaires générales, scientifiques, les écoles de métier et les universités, il y avait peu de passerelles à franchir et les fossés qui les séparaient étaient larges comme le fleuve Saint-Laurent à Rimouski et aussi infranchissables que le même fleuve un jour de tempête d'hiver. Et on ne se parlait pas beaucoup... la rareté explique ainsi la «cherté» du verbe. Dans ces temps anciens, c'est-à-dire avant les années 60, le système d'éducation demeure sous-financé et manque de coordination; il est encore peu démocratique, élitiste et sexiste.

À vrai dire, la réforme du système d'éducation, ça débute véritablement en 1963... une révolution qualifiée, après coup bien sûr, de tranquille grondait dans les cerveaux engourdis et troublés des petits collégiens du temps. Vous allez voir, ça met en perspective le dernier rapport de la Fédération des cégeps sur l'évolution des collèges.

¹ MOREL, C., *Les Décisions absurdes*, Gallimard, 2002.

² Mc DONALD, A.-M., *Le Vol du Corbeau*.

DONC... 1963 – LE RAPPORT PARENT: 42 ANS

Oui, 42 ans déjà... Alors tous ceux et celles qui sont nés après 1980, ça ne doit pas faire partie de votre parenté! Le rapport Parent, ça n'a rien à voir avec Jean-Marc Parent... quoique des fois, on se demande si ce n'est pas lui qui en est un des inspireurs et des instigateurs! Mais non, c'est le frère Untel, un inconnu du nom de Jean-Paul Desbiens qui, par ses insolences et quelques éclairs de génie, avait réussi à faire gronder le gouvernement « Maître chez nous » du temps, de Jean Lesage et son équipe du tonnerre. La lumière s'allumait au bout du tunnel de la grande noirceur. Maurice Duplessis lui-même, le premier ministre du temps, s'était éteint en 1959. Les *Insolences du frère Untel*, un petit livre sinon un pamphlet, presque un scandale à l'époque... une colère de sept sur l'échelle de l'équipe du tonnerre! Le livre se divise en deux parties: « Frère Untel démolit » et « Frère Untel ramollit ». Pas gentil gentil le frère Untel... Juste une petite citation pour démontrer qu'il avait déjà connu l'école de réforme: « Je pense qu'il faudrait fermer le Département (de l'Instruction publique) pendant deux ans, au moins, et envoyer tout le personnel enseignant à l'école. La crise de tout enseignement, et particulièrement de l'enseignement québécois, c'est une crise d'enseignants. Les enseignants ne savent rien. Et ils le savent mal. »

Et c'est ce cri puissant et insolent du frère Untel qui a contribué, entre autres, à la mise sur pied de cette commission royale d'enquête sur le système d'éducation du Québec. En 1961, le gouvernement provincial institue donc la « Commission royale d'enquête sur l'enseignement », appelée *commission Parent*, du nom de son président, Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval. Oui, Parent était monseigneur. Jamais, à l'époque, qui avait évidemment ses valeurs et ses credos teintés de rouge et de bleu, on n'aurait osé confier la réforme de l'éducation à quelqu'un de pas ecclésiastique. Pour les plus jeunes, qui sont ici dans la salle, « ecclésiastique », c'est dans le dictionnaire.

Alors, quelques années, trois tomes et cinq volumes plus tard, ce célèbre rapport deviendra le fondement des cégeps, sinon sa fondation, soit l'affirmation hors de tout doute raisonnable qu'il peut y avoir concomitance d'une formation générale et d'une formation spécifique et technique dans chaque programme d'études et la similarité de la formation générale dans les deux secteurs. À l'époque, nous n'aurions jamais osé dire que nous voulions faire coucher la formation générale avec la formation technique, mais aujourd'hui, notre esprit libéraliste et tolérant peut l'affirmer sans gêne. On peut même dire que du lit *queen* de la concomitance est sorti un enfant unique en son genre, un rejeton original... le cégep. Original parce que ça n'existait pas ailleurs dans le monde, à une époque où la séparation, je dirais même la ségrégation, était la norme.

Le collège d'enseignement général et professionnel commençait à être connu par son sigle... ce qui lui assurait la reconnaissance. Même qu'à cette époque, plusieurs utilisaient le mot « cégep » sans savoir ce que ce sigle voulait dire. Si peu employé, on ne savait d'ailleurs pas ce que le mot sigle voulait dire. Dans le cégep donc, c'est la vie commune de la langue maternelle, de la langue seconde, de l'histoire et de la géographie. Dans la répartition des contenus, c'était également l'époque du tiers-monde: un tiers pour les cours communs, un tiers pour les cours spécifiques et un tiers pour les cours complémentaires. Le principe de base: toute spécialisation exige préalablement une solide formation... de base, c'est-à-dire aller au-delà de l'humanisme classique... vous savez, le régime qui formait « des bons à rien, mais des propres à tout ». Et les professionnels, ces « PNE » susnommés par ce qu'ils n'étaient pas: des « professionnels non enseignants » n'ont rien eu à voir dans ça... Ils étaient là. Je dis bien « ils », très peu d'« elles » à l'époque! Il fallait gérer les collèges et écrire tranquillement son plan de classification pour savoir qui engager dans les prochaines années. Et croyez-moi, des emplois de profs, ça courait les rues. Il y avait évidemment pénurie de profs dans les régions éloignées, mais heureusement il y avait également pénurie de cégeps dans les mêmes régions. Le réseau s'est tissé graduellement, répondant ainsi au désir d'accessibilité et de démocratisation de l'enseignement supérieur.

Vous voyez, au commencement, beaucoup de jeunes profs actuels des cégeps n'étaient même pas au monde, ou s'ils l'étaient, ils pratiquaient l'inconscience volontaire. Je n'ai pas dit l'incontinence... ça c'est quand ils seront plus vieux!

Mais c'était en 1967. L'année du *bill 25*... Il y avait même des endroits, des anciens collèges, en région notamment, où on donnait de l'enseignement collégial sans être dans un cégep. Il y avait de vagues affiliations de maisons d'enseignement à d'autres et on pouvait ainsi valider le diplôme d'études collégiales. C'était très loin de l'autonomie... telle que le fera miroiter

la réforme Reid. Mais ça fonctionnait... surtout si on avait instauré les CPES, les cours préparatoires aux études supérieures, qui devenaient ainsi la propédeutique des études collégiales.

Et quarante-deux ans après la publication de la première tranche de son rapport par la commission Parent, en avril 1963, ce document demeure encore une référence. Cela ne veut pas nécessairement dire que tous ceux qui s'y réfèrent l'ont lu, mais ils s'y réfèrent.

Mais le rapport Parent à peine appliqué, et âgé tout au plus de trois ans, encore dans le pré-opératoire comme disait Piaget, un léger effluve de réforme «volute» dans l'air. Déjà, le parfum Parent se traîne, se dissipe, se perd, et s'évapore. Alors...

1970, C'EST LE RAPPORT ROQUET, L'ESPACE S'OUVRE À NOUS.

Les années 70! Quelles belles années dans l'imaginaire des élèves actuels! Mais «les années 70, c'est surtout une période d'évaluation des réformes instaurées dans la période précédente». Comme perpétuité dans l'instauration, c'est pas fort!

Ce rapport est celui de la révérende Ghislaine Roquet, mieux connue à l'époque sous son vocable de religieuse «Marie-Laurent-de-Rome», religieuse de Ste-Croix, professeure de philosophie au Collège Basile-Moreau à Montréal. Avec madame «Roquette», qui avait d'ailleurs signé le rapport Parent comme commissaire, on ne vise pas la lune, mais on espère garder les élèves avec chacun des grands univers de connaissances et de réalisations du génie humain; on croit pouvoir tenir compte de toutes les dimensions de la personnalité de l'élève; et en plus de faire acquérir des connaissances, développer des méthodes et des attitudes positives. Il faut dorénavant actualiser sa capacité de création et son sens des responsabilités; et, enfin, par l'application de ses recommandations, l'impulsion du rapport Roquet projette d'aider l'élève à se propulser lui-même dans la culture de son milieu et de son époque... Rien de moins.

Les profs ne peuvent évidemment pas faire ça tout seuls même s'ils sont syndiqués à la FNEEQ, fondée en 1969. Ils ne savent plus tellement agir. Une chance qu'à cette époque de contestation, il y a quelques grèves qui nous permettent de reprendre notre souffle. Quant au groupe des professionnels... attention! Vous arrivez! Avant 1970, vous faisiez partie de l'erreur historique, terme qui va germer dans la tête de Claude Ryan, bien connu par ses idées arrêtées mais toujours en évolution, pour ne pas dire en ébullition. On le sait, monsieur Ryan était un homme de «devoir»! Fais ce que doit, disait-il!

1970, c'est une époque mouvementée et prometteuse de grand bouleversement. Les cours complémentaires se retrouvent dans le bloc obligatoire... pour ne pas dire dans le bloc opératoire..., ce qui devrait, entre autres, guérir tous les «maux» de la langue française, développer tous les côtés gauches des cerveaux étudiants et faciliter la passerelle avec le cerveau droit. Le corps *calleux* perd son point G. Fini le *fun*! La formation générale, c'est plus sérieux qu'on pensait!

Et c'est avec toutes ces dimensions que le véritable travail de professionnel prend tout son sens: les SMTE, les CVE, les CO, les API, les ISEP, les CP, les AGF, les AI, les AP, les PSY, les TS et autres sigles à venir commencent à sortir de la glaise où le *DieuGEC* les avait moulés. Si vous pouvez mettre un nom sur tous ces sigles, c'est que vous êtes proche de la retraite. Et si vous croyez que la révérende Laurent-de-Rome avait contribué à implanter une réforme qui assurerait un peu de répit à ceux et celles qui pratiquaient l'enseignement collégial et à ceux et celles qui en subissaient les effets, faites en sorte que votre foi se trouve une autre croyance. Les profs comprirent qu'il serait plus intéressant de savoir être que de savoir faire. Le «moi-moi-je» rendait tout le monde beau et belle dans leur tête. La génération *Pepsi* faisait sauter les bouchons des introvertis.

Alors, par rapport à cette réforme, comme pérennité dans l'établissement, ce n'est pas plus fort qu'il y a cinq ans! Cinq ans! *Ben oui*, ça faisait bien longtemps que quelqu'un n'avait pas pensé qu'une petite réforme du système collégial, ça ne ferait peut-être pas de tort. Il faudrait quand même que les gens des cégeps commencent à savoir agir pour le vrai. Ce qui nous amène à 1975.

1975 – LE RAPPORT NADEAU

C'est le début du *mélange*... À l'époque, on mêle facilement la technique Nadeau avec le rapport du même nom. C'est sérieux ! Et dans les grandes eaux de la pédagogie, Nadeau monte sur son radeau branlant... La formation générale se convertit à la formation fondamentale. « Formation fondamentale »... qu'on a défini de tellement de façons, sur laquelle on a tellement écrit, fait des colloques, des journées pédagogiques, des articles, des tables rondes et bien d'autres causeries ! Pas facile à définir. Comme on disait à l'époque toute aussi teintée de ses credos : « La formation fondamentale, tu ne sais peut-être pas ce que c'est, mais tu l'apprends quand tu rencontres quelqu'un qui n'en a pas » ! Mais les disciples incluant les disciplines se font rares. Beaucoup de mots pour définir, bien peu pour savoir agir avec. Comme on dit dans *l'Évangile* à propos des mots : *Il y a beaucoup d'épélés, mais peu de lus* ! Il va peut-être falloir un jour *arrêter d'entourer d'un mur de mots un terrain souvent vague d'idées*.³

Car ce concept de « formation fondamentale », c'est un concept flou, un peu obscur et, à défaut de l'éclairer..., on tente plutôt de le *clairer* de son vocabulaire. Il faut rappeler à la mémoire des hommes et des femmes qui vivent et pensent le collégial, que c'est dans le rapport Nadeau que nous voyons apparaître pour la première fois le concept d'approche-programme... dont l'unité administrative serait le module. Au début, à peine un *nodule*... un petit renflement du cervelet qui évoluera assez pour alimenter tous les cerveaux pédagogiques des temps modernes. Mais enfin, ce fut un bien court moment de joie pour les « universaux et les universelles », les humanistes, les classiques et les holistiques. Trop floues les applications du rapport Nadeau. On pourrait peut-être penser à une petite réforme du système. Alors, la DGEC prit d'abord son courage à deux mains et, de l'autre, saisit l'occasion de nous sortir du marasme dans lequel elle croyait que nous étions. C'était toujours en 1975, dans la même année ! Comme stabilité dans la mise en place, c'est pas fort ! Et dans tout ça, il y en a qui enseignent ! Et à des élèves en plus !

1975, DONC, LE RAPPORT DE LA DGEC, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL.

Alors, point n'est besoin d'appeler le médecin, on peut se guérir soi-même. On forme donc, à la DGEC, un groupe de travail **interne** pour trouver des correctifs aux constatations suivantes : les cours de spécialisation prennent trop de place, les cours de langue seconde sont absents, la durée de formation en philosophie est trop longue, les cours de langue maternelle sont devenus des cours de littérature, et il y a peu de choix à faire dans les cours complémentaires.

Le diagnostic est posé, amené, divisé et recommandé, mais les remèdes ne sont pas couverts par l'assurance que ça va fonctionner. Et ça fait à peine sept ans que les cégeps sont en place... Peut-être aurions-nous dû lui laisser le temps de panser ses plaies ou, du moins, de penser à ses plaies. Mais l'indigestion étant calmée, le rapport étant fait, on prend la décision de prendre une direction générale en continuant comme avant. Comme pour les résultats de l'évaluation institutionnelle, le rapport de la DGEC était bien positif ! Puisqu'il était l'objet d'une vérification interne. Cette année-là, on ne dit pas un mot du personnel professionnel. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ! C'est en même temps les années des premières grandes découvertes concernant la maladie d'Alzheimer... Coïncidence assez utile quand même. Trois ans plus tard, à peine le temps d'obtenir un DEC, on commence déjà à s'ennuyer des réformes.

³ Adaptation de BUTLER, S., *Carnets*.

1978 – LE LIVRE BLANC SUR L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

C'est la fête... c'est déjà le 10^e anniversaire des cégeps! Même l'AQPC fête ça au Cégep de Sainte-Foy. C'est un nouveau départ plein de défis renouvelés pour cette institution (déjà) qu'est devenu le cégep. Dix ans, il fallait bien une petite évaluation... Tout de même! C'est difficile de s'en passer! Mais paraît-il que cette fois-ci, c'est la population qui demandait l'heure juste sur les cégeps. C'était quoi ces grosses bâtisses où l'artisanat était enseigné dans le cours de « macramé 101 »! On ne s'est pas posé la question de l'heure normale ou de l'heure avancée mais, à la grande satisfaction de tous et de toutes, de la FNEEQ en particulier, à la lecture du *Livre blanc*, le modèle « cégep » est confirmé... noir sur blanc: le noyau des cours communs obligatoires est réaffirmé comme « l'occasion d'acquérir une plus grande maîtrise des instruments fondamentaux du développement de la vie personnelle ». On propose donc, timidement toutefois, l'ajout de cours sur la civilisation québécoise et sur l'économie du Québec.

Ça fait l'affaire des profs qui enseignent ces matières premières. Ça donne un peu plus d'ouvrage aux API, plus de contenus aux ISEP, et les élèves commencent subrepticement à avoir des problèmes d'orientation. Mais le *Livre blanc* change timidement de couleur... un gris pâle *back bencher*, couleur tablette. Comme disait un des nombreux rapports d'évaluation des cégeps dormant sur sa tablette: « Voyez maintenant dans quel *état j'erre!* » Alors... « Chut! », ne réveillons pas le pré-ado qui dort, il pourrait provoquer une crise. Si on pensait avoir trouvé la lumière au bout du tunnel, cet ajout n'a réussi qu'à l'allonger. Et croyez-le ou non, cette situation dure une éternité: six ans. Six ans sans l'ombre d'une petite réforme. L'ennui, ce cancer des réformateurs, guette et ronge tout à la fois. Pour certains, six ans, c'était à peine le temps nécessaire pour obtenir un DEC. Mais c'était trop, on ne pouvait laisser le cégep s'en aller comme ça, tout seul, sans lui offrir un petit *refreshing*. Alors...

1984 – LE RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE DU COLLÉGIAL

Georges Orwell avait prédit que *Big Brother* s'en mêlerait et peut-être s'emmêlerait. Mais on affirme témérairement que ce règlement est adopté dans une perspective de consolidation des acquis et non de transformation. Pas mal quand même, quand on sait que maintenant ce n'est pas du tout comme ça que ça s'est passé. On reconferme certes la polyvalence de la formation fondamentale. La formation fondamentale devient même le principe intégrateur des programmes d'études. Mais on place un gros couvert de poubelle par-dessus les cours de civilisation et d'économie québécoise. Geste non civilisé posé probablement par économie! C'est le *statu quo* des années antérieures: le retour au début de la création des cégeps. Le *DieuGEC*, en toute solennité, assure sa maternité, sa paternité et sa pérennité. Et en complément direct, les cours complémentaires devront être choisis en dehors du champ de discipline ou de spécialisation. C'est la *concrétitude* de la formation fondamentale... et ça évite passablement de mises en dispo... À défaut d'un procès épineux du régime collégial, on adopte un règlement. Et c'est vrai que mieux vaut un mauvais règlement qu'un long procès... On ne parle pas du personnel professionnel... comme dans les rapports précédents finalement! Retour presque à la case départ. Vous voyez comme ça aurait dû être préoccupant. C'est comme si on avait tourné en rond, en fait... la vraie question qui semblait donner un sens à l'existence même des cégeps, c'était probablement *toupie or not toupie!*

En cette année 84, on parle moins de l'existence des cégeps que de l'existence du ministère de l'Éducation. En 1985, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie devient responsable de l'enseignement collégial et universitaire, de la recherche et du développement scientifique. Mais hélas, diront les uns; heureusement, diront les autres, ça ne dure pas! Huit ans après, soit en 1993, le gouvernement du Québec décide de réunifier les deux ministères à vocation éducative: en 1994, le ministère de l'Éducation retrouve son nom initial en incluant l'enseignement préscolaire, élémentaire et secondaire. C'est sûrement plus pratique quand les commissions scolaires et les universités veulent manger du cégep par les deux bouts! Voilà la courte histoire du ministère de l'Enseignement supérieur...

1992 – LA PÉRIODE DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

1992... presque huit ans sans bouleversements... On n'a guère le temps, les cégeps prennent beaucoup de temps pour les services d'éducation permanente, continue et aux entreprises. Cependant, la formation fondamentale revient au coeur des sujets et des objets de réflexion. On prend conscience que les cégeps ne sont pas des créations désincarnées et on affirme noir sur blanc, comme le livre du même nom, que c'est dans la continuité du primaire et du secondaire que la formation générale doit se poursuivre. Déjà, on commence l'installation des passerelles, puisque cette continuité de formation générale garantit l'accès à l'université, même pour les élèves des programmes techniques. On devra désormais acquérir un bagage culturel indispensable, en plus des connaissances et des habiletés nécessaires à l'exercice des rôles de travailleurs et de travailleuses.

Comme on le disait déjà au Moyen-Âge: les cathédrales ne sont pas faites que de droites lignes! Elles sont aussi faites de sculptures, de volutes, d'arcs-en-ciel et de sueurs de ton front... On aurait eu intérêt à faire intervenir le personnel professionnel... mais 1992, ce fut le commencement de la fin de l'augmentation du nombre de professionnels. Ils commençaient à être de moins en moins à offrir de plus en plus de services. Claude Ryan affirmait alors que les professionnels dans un cégep, c'était une erreur historique. Quant au système collégial lui-même, certains «contras» jalousaient de plus en plus l'Ontario dont les programmes éducatifs permettaient de passer directement à l'université après le secondaire. La propédeutique commençait à ronger le coeur des opposants aux cégeps. Pour les malentendants, la propédeutique, c'est l'avant-première année universitaire... une sorte de préparatoire... qui aurait pu remplacer allègrement la deuxième année de cégep. Déjà, quelques prophètes voient dans les conclusions prochaines des débats en commission parlementaire la fin des cégeps, la valorisation des programmes professionnels du secondaire et l'augmentation de la clientèle à l'université. Plusieurs alors ont perdu d'excellentes occasions de se taire. Oh oui! Heureux celui qui n'a rien à dire... et qui ne le dit pas! Car... déjà, à l'horizon, se dessinait une lueur qui faisait graduellement pâlir de honte la grande noirceur qu'on avait annoncée...

1993 – LE RENOUVEAU DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Un an après la commission parlementaire et neuf ans après la dernière réforme, on entreprend une nouvelle réforme de l'enseignement collégial en définissant quatre cibles stratégiques: la réussite des études, des programmes d'études adaptés aux besoins, des responsabilités scolaires accrues pour les établissements, un dispositif d'évaluation plus rigoureux et, enfin, des partenariats renouvelés et resserrés. Thème de l'AQPC 1994: *Évaluation! Évolution? Où s'en va le collégial?* Bien malin qui aurait pu le dire!

Un an à peine après l'affirmation précédente, on réaffirme le caractère polyvalent de la formation, qui se caractérise par la cohabitation du pré-universitaire et du technique. Des concepts nouveaux font leur apparition: c'est le cap sur la **réussite**... avec des exigences d'entrée, une session d'accueil et d'intégration et des mesures financières d'incitation à la réussite. Ici, les professionnels qui restaient commençaient vraiment à avoir de l'ouvrage. Le renouveau révolutionnaire apparaît avec **LA** notion... celle de **programme**... plus cohérent, plus exigeant et mieux adapté aux besoins... Et c'est aussi le commencement de la fin du règne éternel du *DieuGEC*: l'autonomie des collègues s'autoproclame et son corollaire qu'est la «reddition» des comptes leur est imposé par le MEQ. Trois dures épreuves attendent les élèves: l'épreuve synthèse, l'épreuve uniforme de français et les preuves qu'ils méritent bien leur DEC.

On visait quand même des objectifs: assurer l'accès le plus large possible à une formation générale commune de niveau élevé, même en formation technique, et permettre le passage d'un secteur à l'autre, en plus de constituer une filière technique en meilleure continuité avec l'université. Les techniciens et les techniciennes à l'université! Une autre originalité québécoise. C'est donc la poursuite de la formation de base du secondaire. «Bien formé et cultivé»... Mais, comme toujours, la formation complémentaire est chatouillée sans qu'il y ait de quoi rire: désormais, ce sera six unités de formation complémentaire prises dans un ou deux domaines non couverts par la formation spécifique, et ce, parmi cinq domaines.

À ce temps de grand ménage, c'est aussi l'apparition de la formation propre, l'ajout de deux cours d'anglais, la disparition dans le néant d'un cours de philo et la sortie du gymnase de deux cours d'éducation physique. Enfin de l'ouvrage pour justifier le salaire du personnel enseignant qui, soit dit en passant, continue à enseigner quand même. Les API s'arrachent les cheveux qu'il leur reste et l'informatique commence à contrôler les clientèles. Il faut des preuves: ce n'est pas parce qu'un élève est inscrit au cégep qu'il va à ses cours... la présence justifie le financement. Dure réforme pour les registraires et durs moments en perspective pour les profs en quête de signatures. Mais deux ans sans penser qu'on pourrait peut-être entreprendre quelque chose pour améliorer le système collégial, c'est long. Un gros aménagement commence à poindre.

1995 – LES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION

En 1995, donc trente-deux ans après le rapport Parent, un vaste mouvement de réflexion est amorcé afin de redéfinir le «contrat éducatif québécois». Ainsi, des **États généraux** sur l'éducation sont convoqués en vue de faire le point sur l'état de la situation et de définir les orientations et les besoins du système d'éducation pour les prochaines années. Une grosse affaire! Très médiatisée et attendue en fin de «conte»!

Mais loin d'en attendre les résultats, on continue en parallèle à fignoler le tableau en y ajoutant quelques retouches: on sort du néant 15 heures de plus en philo, on ouvre la porte du gymnase à un cours de plus en éducation physique, on ajoute 45 heures au troisième chiffre de la pondération, on supprime un cours complémentaire, il ne reste donc que quatre unités de formation complémentaire prises dans un ou deux domaines non couverts par la formation spécifique, et ce, parmi cinq domaines. Pauvres registraires, pauvres API... Jusqu'en 1995, Claude Ryan avait laissé sa marque... la *Main* de Dieu s'était encore mise à la pâte.

Et le 4 février 1997, à 16h, il se passe un événement important pour le collégial: la ministre de l'Éducation, madame Pauline Marois, amorce... je vous le donne en mille!... une réforme de l'éducation en présentant un document intitulé *Prendre le virage du succès*. Ce plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation présente sept grandes lignes... d'action. L'action: là, on va enfin savoir agir. Pour le collégial, la formation générale et la formation professionnelle et technique, cela signifie une nouvelle dynamique. Donc, des actions vigoureuses s'imposent: «L'ajout, aux filières actuelles, de nouvelles voies qui visent toutes à diversifier l'accès à la formation professionnelle et technique après la troisième secondaire; l'harmonisation de la formation professionnelle au secondaire et au collégial; l'addition de passerelles d'accueil des diplômés d'études collégiales techniques à l'universitaire; l'accroissement du nombre de places en formation professionnelle et technique par la révision de l'organisation des établissements et par l'adoption, dans chaque région, d'une planification triennale de développement des options de formation professionnelle et technique.» Avec autant d'actions, il y a des risques potentiels. Avez-vous pensé que si quelqu'un passe tout droit dans le virage du succès, il va prendre une *calvenus* de débarque sur un chemin pas du tout fréquenté! Et c'est sûr qu'il y en a qui ont manqué la courbe. Quand on veut toujours aller droit devant soi, c'est ce qui arrive!

Tout cela se produit à l'intérieur du renouveau pédagogique amorcé en 1993. Et depuis, on vit avec! La formation générale reste aux régimes... 1-2-3 ou A, B, C.

Et on pense que ces réformes sont terminées pour un certain temps. Le pensez-vous vraiment? Mauvaise pensée! Il ne faut jamais oublier les prospectives et les ministres de l'Éducation... Gageons qu'avec tous ces régimes, il y aura encore d'autres rapports. Et soyez assuré que le ou la ministre, quel qu'il soit, y songe... Je vous prédis un avenir où les quatre unités qui certifient la formation complémentaire pourraient servir à atteindre un standard en anglais, une mise à niveau en français et, pourquoi pas, l'apprentissage d'une troisième langue... L'irakien est en demande ces temps-ci... Déjà, la règle d'unités prises dans des domaines non couverts par la formation spécifique est elle-même passablement dérégulée par les temps qui courent! On jongle avec les équivalences comme les funambules avec l'équilibre.

1999... On commence à jaser pas mal beaucoup autour du mot «réussite.» Et autour du mot TIC... les NTIC, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont à la veille de devenir un facteur important de réussite. Après

le virage du succès, c'est le virage technologique. Je cite deux conseillers pédagogiques: «Par exemple, le ministère de l'Éducation, qui veut augmenter substantiellement le taux de réussite et de diplomation pour le début du XXI^e siècle, préconise un virage technologique; les professeurs utilisent de plus en plus le micro-ordinateur pour préparer, gérer et donner leurs cours, et les élèves sont davantage familiers avec les multiples usages de la micro-informatique⁴». On le sait, tous les profs sont totalement compétents et performants dans l'utilisation des ordinateurs et tous leurs cours sont déjà sur *PowerPoint*, sinon hébergés sur DECCLIC... Attention! Si l'ordinateur a beaucoup de mémoire, il n'a pas de souvenirs. Et si on se souvient bien, on pourrait penser que ce thème de la réussite nous permettrait d'envisager peut-être une toute petite réforme. Car on a l'impression que tout est calmé, que les profs peuvent maintenant préparer leurs cours, enseigner, faire apprendre, corriger et diplômer. Erreur historique... Il faut désormais s'imprégner de renouveau, baigner dans le renouveau. Ce bain pédagogique, qui a l'air thérapeutique, a tendance à laver les cerveaux de ceux et celles qui pensaient «objectifs». On a changé l'eau du bain! On se prélassse maintenant dans le spa de la «compétence».

ANNÉES 2000 – L'APPROCHE PAR COMPÉTENCES S'ENRACINE

Compétences! Aussi difficile à définir que la «formation fondamentale». C'est juste un petit mot historique... mais le terme «compétences» prend toute la place. Il faut répondre aux besoins de la société dans une perspective socioconstructiviste; assister à l'explosion des savoirs tout en étant conscients du vieillissement rapide des savoirs, et ce, dans une perspective cognitiviste; et développer des attitudes et des valeurs qui s'inscrivent dans les nouvelles réalités du monde moderne. Compétences, c'est apprentissage, intégration, transfert, autonomie à travers les compétences générales, particulières, spécifiques, horizontales, transversales. Et ça s'enseigne... Produire des élèves compétents... tout un objectif quand même!

Qui dit *compétences* dit évidemment «devis ministériel, ajustement des programmes d'études en fonction de ces devis, ajustement des plans cadres de cours, apprentissage du vocabulaire particulier de l'approche par compétences tel qu'il est présenté dans ces devis ministériels... et bien des réunions départementales en perspective».

L'intégration des apprentissages... l'acquisition de compétences... un processus dirions-nous plutôt long que court et dont les résultats apparaissent après plusieurs heures d'apprentissage, «un processus dynamique qui implique des mouvements de va-et-vient⁵». Mais on pense que ça va finir par engendrer quelque chose de positif! Et il faut instrumenter les enseignantes et les enseignants à la préparation d'activités d'apprentissage selon les exigences de cette nouvelle approche. La réforme devrait faire en sorte que les activités d'enseignement soient moins nombreuses et importantes que les activités d'apprentissage. Une véritable économie d'enseignement. **ON** se disait: *Moi j'enseigne, mais eux, apprennent-ils?* Dorénavant, on va pouvoir répondre à la question.

Actuellement, les départements d'enseignement se consacrent à la refonte de leurs programmes, à leur développement selon le modèle des compétences. Les spécialistes de contenus deviennent progressivement des spécialistes de structures, des architectes de programmes selon un plan directeur défini par des *espécialisses*. Et dire que la compétence, c'est quelque chose que tu acquiers juste au moment où tu en aurais eu besoin.

La compétence, ça remet les objectifs à leur place. Dans la foulée des programmes par compétences, «le contexte de réalisation» se transforme rapidement en «critère de performance». Tu places les joueurs sur la patinoire, tu leur donnes les instruments pertinents et ils finissent par compter des buts. Du moins, on le souhaite! Et finis les transferts d'un programme ou d'un cégep à un autre. Quand tu apprends à jouer au hockey, tu ne joues pas au ping-pong. Quand quelqu'un est bon à quelque chose, on va n'importe quand lui faire faire la même chose.

⁴ Jacques Ouellet, professeur et Daniel Delisle, conseiller pédagogique en TIC, Cégep de Chicoutimi.

⁵ DUSSAULT, FILLION et LEFEBVRE, *Esquisse d'un processus de planification pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences*, DGFP, ministère de l'Éducation, 1995, p. 9.

Vous avez une préoccupation intéressée pour le dernier rapport de la Fédération des cégeps? Très bon réflexe! La «fédé» avait quand même fait quelques constats intéressants... La preuve, rappelons-nous la piste d'action 49 du rapport: «Assurer une utilisation optimale des compétences de l'ensemble du personnel des cégeps...» Et il faut aujourd'hui commencer à se le mettre dans la tête. Avec respect et ouverture, bien sûr! Il existe une réelle différence entre une fracture du crâne et l'ouverture d'esprit. Soyez vigilant cependant... en ces temps propices aux coupures sachez que si dix personnes sont capables de faire un travail en dix jours, une seule peut le faire en un jour!

2003... Oh! Surprise! Les temps et les gouvernements changent. Un nouveau ministre de l'Éducation est nommé. Et il est prêt! Prêt pour une petite réforme évidemment, une réforme nécessaire, sérieuse et substantielle.

17 JANVIER 2005 – LA RÉFORME REID

Comme tout bon ministre qui veut laisser sa marque, monsieur Reid s'empresse donc de nous concocter sa petite réforme pour chasser les bibittes de son esprit. La réforme «Raid», ça c'est supposer faire disparaître les bibittes... La réforme est attendue, la Fédération des commissions scolaires commence encore à se lécher les doigts pleins de pensées sucrées sur la disparition souhaitée des cégeps, et les universités salivent encore à la pensée qu'ils auront une grosse augmentation de clientèle en première année. Ah! La propédeutique! Quand ça nous tient, ça lâche pas! Alors, devant l'ampleur des catastrophes annoncées, les syndicats s'activent, le premier ministre aussi et le ministre se désactive. Car, contrairement à ce que certains redoutaient et que d'autres espéraient, le ministre Reid n'apporte pas de changements majeurs à l'organisation des cégeps. Et contre toute attente, on ne remet pas en question l'enseignement de la philosophie ni la place des cours de formation générale et technique. Encore bien moins les cours complémentaires... Pas un seul petit mot du personnel professionnel.

En fait, dans un communiqué de presse, on dit: «Les programmes d'études techniques et d'études pré-universitaires sont maintenus. La formation générale demeure intacte quant à son nombre d'heures et à la répartition des programmes. Par ailleurs, le diplôme d'études collégiales continuera d'être décerné par le ministre.» Si on dit «par ailleurs», c'est que beaucoup de DG de cégeps avaient flairé l'odeur de l'autonomie dans la certification... mais le *Febreze* du ministre a chassé l'odeur qui devenait trop persistante. Et peut-être que certains collègues, qui se voyaient déjà émetteurs de DEC, avaient déjà fait imprimer des diplômes ornés du logo local. Désolé, le ministre a dit que le DEC continuerait d'être décerné par le ministère de l'Éducation.

«Tout au plus, le ministre s'est-il engagé à donner davantage d'autonomie aux collèges pour établir leurs propres conditions d'admission et afin d'accueillir le plus d'étudiants possible.»

Mais pour plaire aux autonomistes, le cabinet du ministre (et non le ministre) dit que les institutions auront le pouvoir de remettre des «sanctions intermédiaires» aux étudiants qui auront complété une «partie significative du parcours vers l'obtention d'un DEC». Et pour éviter que les cégeps en régions continuent de voir leur clientèle diminuer, le ministre leur permettra d'ajuster les programmes actuels et d'en créer de nouveaux afin de mieux répondre aux besoins de leurs milieux. Cependant, les changements devront être autorisés par le ministre de l'Éducation. Enfin, pour montrer le sérieux de cette réforme, toute organisationnelle et non pédagogique, on décachette une enveloppe de cinq millions de dollars destinée à favoriser la persévérance dans les études et à accroître la réussite scolaire. Le ministre soutient qu'il n'a jamais été question pour lui d'abolir les cégeps, mais ajoute que le débat devait se faire sur son avenir.

En effet, le débat s'est fait sur l'avenir du ministre...

Mais Pierre Reid n'est plus et son suivant, Jean-Marc Fournier, est plus occupé à régler les problèmes de grève, les plages horaires et les calendriers scolaires qu'à penser pédagogie collégiale. Alors, désolé pour les départements d'enseignement, mais l'approche par compétences est toujours en vigueur jusqu'à une prochaine réforme. On doit donc continuer à réécrire les programmes... l'Approche Par Compétences, c'est maintenant l'APC de l'enseignement collégial.

Voilà donc où nous en sommes, aujourd’hui, 8 juin 2005. Un passé pavé de réformes et un avenir à paver soi-même sur des chemins peu fréquentés dans un environnement en évolution, un environnement qui a pour discours « la mondialisation, la société du savoir et les technologies de l’information et de la communication... ». Et dans une nouvelle conjoncture québécoise, le discours se passe en ces termes: « Les tendances démographiques, les nouveaux profils d’étudiants, le renouvellement du personnel, les réformes en éducation, la concurrence, l’imputabilité et la reddition des comptes ». Pour savoir agir, on a de quoi tenir compte encore bien longtemps.

Dans le fond, les collèges se redonnent une nouvelle mission qui correspond aux nouvelles missions précédentes: « réaffirmer la mission des cégeps et l’actualiser en fonction des nouveaux besoins et des nouvelles exigences de la société québécoise⁶ ». Et pourtant, il y a une différence entre tirer des leçons de l’Histoire et vivre dans le passé.

CONCLUSION

Et LA question est la suivante... et je sais que vous ne savez pas la réponse: « Comment le personnel des cégeps va-t-il contribuer à actualiser ces missions: celle de son cégep, celle du ministère de l’Éducation et celle de la Fédération des cégeps? » Et cela, chacun dans son domaine d’expertise et dans un contexte de polyvalence... genre spécialité en médecine générale! Vous devrez devenir des individus « polytechniques dans vos médias, polyvalents dans vos fonctions, polymorphes dans vos interactions et polysensoriels dans vos services ». (Auteur qui m’est inconnu!)

L’histoire se poursuivra... et ce que nous pouvons vous proposer à ce moment-ci, ce sera évidemment un engagement individuel à la mesure de votre capacité d’analyse téléologique, celle qui « examine la façon dont les individus gèrent leurs intentions ». Et durant ce colloque, on va tenter de communiquer nos intentions les uns et les unes aux autres. Haut et fort! Car le « silence est à la fois un outil très économique de communication et un puissant facteur de décisions absurdes ».

Voulons-nous être des « opposants, des absents, des suiveurs, des demandeurs ou des producteurs » en interprétant les rôles de « manager, d’expert ou de candidate⁷ »?

Comme on dit, l’erreur est humaine... mais la mettre sur le dos du voisin est encore bien plus humain. Une réforme en corrige une autre, quoi! Mais, en fait, si l’erreur est humaine, y persévérer est diabolique! Combien de ministres de l’Éducation ont-ils persévéré dans la volonté de laisser leur marque ou leur trace depuis la création des cégeps? Combien de temps en moyenne dure un ou une ministre de l’Éducation une fois nommé? Il y en a eu 22; sur 38 ans, c’est 1,4 an de durée par ministre. Claude Ryan a battu le record... cinq ans! Jérôme Choquette aussi a battu un record, deux mois en 1975. De quoi faire rêver ceux et celles qui veulent prendre leur retraite avec un bon fonds de pension!

Et le présent ministre... « Le ministre de l’Éducation, Jean-Marc Fournier, remet sur la planche à dessin le plan sur l’avenir des cégeps conçu par son prédécesseur, Pierre Reid, après des mois de réflexion et de consultations orageuses. Le ministre est clair d’entrée de jeu: il n’est nullement question d’abolir les cégeps, une intention qui avait été prêtée à son prédécesseur. Les “nouvelles discussions” que souhaite entreprendre Québec avec le monde de l’éducation toucheront toutefois la “mission”, le “degré d’autonomie” et la “gouvernance” des cégeps⁸ ». Il y a donc un répit assuré pour quelques années encore.

Je crois que nous devons nous efforcer d’entrevoir l’avenir sans répéter les mêmes erreurs ni prendre les mêmes décisions... Voilà l’objet de notre réflexion. Séryex disait: « Quand on aborde l’avenir avec les outils d’hier, on a les problèmes d’aujourd’hui. »

⁶ Mc DONALD, A-M., *Le Vol du Corbeau*.

⁷ MOREL, C., *op. cit.*

⁸ Journal *La Presse*, 26 mai 2005.

Pour savoir agir, ce n'est pas l'histoire qui nous dira quoi faire, mais elle nous indiquera sûrement les erreurs à ne pas commettre. Chaque époque étant teintée de ses valeurs et de ses credos, on peut devenir meilleur sans avoir honte de ce qu'on a fait.

ET MERCI À...

Monseigneur Alphonse-Marie Parent

Jean-Paul Desbiens, le frère Untel

Ghislaine Roquet et Soeur Marie-Laurent-de-Rome

Le ministère de l'Éducation du Québec

L'Association de pédagogie québécoise

La Direction générale de l'enseignement collégial

Le réseau Internet et « Google »

Le Cégep de Baie-Comeau (pour son support papier)

Aux nombreux auteurs qui me sont inconnus... dont j'ai cependant conservé la mémoire.